



**LE CEP  
UN SERVICE  
GAGNANT-GAGNANT  
POUR LES SALARIÉS  
ET LES ENTREPRISES !**

## Employeurs

Venez vous renseigner sur le conseil en évolution professionnelle et saisissez-vous des outils à disposition de vos salariés !

**du 27 au 31 mai 2024**

Participez à des réunions d'information en présentiel ou à distance.

**Découvrez les opportunités de co-construction offertes par le CEP !**

## L'évolution professionnelle est un levier de performance, tant pour les salariés que les entreprises !

Le service public de conseil en évolution professionnelle permet d'apporter à vos salariés des informations adaptées à leur situation pour les aider à clarifier leurs aspirations et à éclairer leurs souhaits professionnels. Ce service peut notamment les préparer à échanger de façon constructive avec vous afin d'envisager les possibles au sein ou en dehors de l'entreprise.



réunions d'information de 1H30, en présentiel		ou	distanciel (webinaire)
Ariège	mardi 28 mai, 14h00 à FOIX		jeudi 30 mai, 09h00
Aude	jeudi 30 mai, 09h00 à NARBONNE		lundi 27 mai, 11h00
Aveyron	vendredi 31 mai, 11h00 à ONET-LE-CHÂTEAU		lundi 27 mai, 11h00
Gard	30 mai, 10h00 à NIMES		mardi 28 mai, 14h00
Gers	mardi 28 mai, 10h00 à PAVIE (AUCH)		vendredi 31 mai, 10h00
Haute-Garonne	jeudi 30 mai, 09h00 à TOULOUSE		mardi 28 mai, 08h30
	vendredi 31 mai, 09h00 à BLAGNAC		
Hérault	mardi 28 mai, 09h30 à MONTPELLIER		vendredi 31 mai, 10h00
Lot	mardi 28 mai, 09h00 à FIGEAC		vendredi 31 mai, 14h00
	jeudi 30 mai, 14h30 à CAHORS		
Lozère			mardi 28 mai, 10h00
Haute-Pyrénées	mercredi 29 mai, 08h30 à TARBES		vendredi 31 mai, 13h00
Pyrénées-Orientales	vendredi 31 mai, 09h00 à PERPIGNAN		lundi 27 mai, 14h00
Tarn	mardi 28 mai, 11h00 à CASTRES		jeudi 30 mai, 11h00
	vendredi 31 mai, 11h00 à ALBI		
Tarn-et-Garonne	mardi 28 mai, 09h00 à MONTAUBAN		vendredi 31 mai, 14h00

### Le conseil en évolution professionnelle pour :

- accompagner les salariés dans leur évolution au sein de l'entreprise ou en dehors.
- répondre aux interrogations des entreprises et orienter les salariés.
- aider les salariés à faire le point sur leur situation professionnelle.
- informer sur les dispositifs existants et leur mobilisation (bilan de compétences, VAE, projet de transition professionnelle, CPF, formation, démission-reconversion...)